

Collation des grades 2025

Université Laval

Rencontre avec les
répondants
facultaires

28 janvier et 5 février
2025

Bureau du secrétaire
général

Ordre du jour

- Mot de bienvenue
- Rôle des responsables facultaires
- Détails sur les cérémonies
- Processus d'invitation : présentation
- Étudiants admissibles à la collation des grades 2025
- Dérogations
- Renseignements importants à communiquer aux étudiants
- Renseignements importants concernant le défilé universitaire
- Autres

Rôle des responsables facultaires

- Transmettre tout renseignement pertinent aux intervenants facultaires concernés;
- Agir à titre de répondant de première ligne en faculté pour toutes questions liées à la collation des grades;
- Être le point de contact principal auprès du BSG pour votre faculté;
- Assurer le respect de l'échéancier lié à l'organisation de la collation des grades.

Détails sur les cérémonies

Lieu : salle 400 du Centre des congrès de Québec

Dates : du 23 au 27 juin 2025, pas de cérémonies le 24 juin

Nombre de cérémonies : 9

Heures des cérémonies : 10h et 15h30 (jeudi 26 juin : 9h30, 14h30 et 19h30)

Calendrier : disponible sur le site web : www.ulaval.ca/collation

Coût : participation gratuite pour tous, stationnement payant

Nombre d'invités : 4 personnes par diplômé, enfants de tous âges compris

Billets pour les invités : aucun billet à présenter

En 2024, 5 108 personnes se sont inscrites à la collation des grades. Un record pour l'Université Laval (FSA : 1 058 personnes).

Processus d'invitation

Les étapes

1. Envoi des courriels d'invitation à toutes les adresses au dossier de l'étudiant.
Période visée : en fonction du statut, du 10 février au 23 mai 2025.
2. Confirmation de l'étudiant dans monPortail (section *Études*)
 - Inscription dans monPortail obligatoire
 - Date limite : 25 mai 2025
3. Envoi d'un rappel aux étudiants qui n'ont pas répondu.
4. Envoi d'un rappel final aux étudiants qui participent (début juin).

Processus d'invitation

Exemple de courriel

Veillez noter que nous transmettons ce message à toutes les adresses de courrier électronique inscrites à votre dossier étudiant.

Invitation - Collation des grades 2025

Selon nos dossiers, vous êtes en voie de faire officiellement partie de la grande famille des diplômés de l'Université Laval au terme de l'année 2024-2025. À ce titre, l'Université Laval vous convie à rejoindre votre cohorte dans le cadre des cérémonies de collation des grades de juin prochain.

Pour vous inscrire, veuillez consulter la page « Collation des grades » dans la section « Études » de monPortail : www.monportail.ulaval.ca

Si vous ne désirez pas participer à votre cérémonie de collation des grades, vous devez également nous en informer de la même manière.

L'inscription à la collation des grades est obligatoire afin d'y participer. Aucun diplômé ne peut se présenter sans avoir confirmé sa présence via monPortail.

Toutes nos félicitations et meilleures salutations!

Vous aimeriez obtenir plus de détails? Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.ulaval.ca/collation

Collation des grades



Qu'est ce que c'est ?

La collation des grades couronne la réussite des finissantes et des finissants qui ont satisfait aux exigences de leur programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat. Lors de cette cérémonie, la rectrice de l'Université remet ainsi les diplômes à ces personnes qui défilent devant elle sur la scène, revêtues de la toge protocolaire.

C'est aussi l'occasion de souligner l'accomplissement de brillants diplômées ou de brillants diplômés ainsi que de personnalités exceptionnelles par la remise de médailles académiques du Gouverneur général et de doctorats honoris causa.

[En savoir plus](#)

Inscription à la cérémonie

Cérémonie 1

- Baccalauréat en informatique**
Mardi 20 juin 2023 à 10 h 30

Facultés invitées

- Faculté de médecine
- Faculté de médecine dentaire

Date

Consentement à la Webdiffusion de la cérémonie

Étant donné que les cérémonies seront diffusées en direct et en différé sur le [site Web de la collation des grades](#) et hébergé sur le site de diffusion Vimeo:

- 1) J'autorise l'Université Laval, incluant ses mandataires et ses contractants, le cas échéant, à capter et à utiliser, diffuser, reproduire, communiquer ou autrement rendre accessible des enregistrements vidéo de ma personne prises lors e l'événement.
- 2) Je reconnais que je ne détiens aucun droit d'auteur sur ces enregistrements vidéo réalisés en vertu des présentes et qu'aucune redevance ne m'est due pour leur utilisation.
- 3) Je reconnais avoir été informé(e) que les enregistrements vidéo de ma personne peuvent constituer des renseignements personnels détenus par l'Université Laval et que celle-ci, comme organisme public, est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels quant à la collecte, l'utilisation, la détention, la protection et la conservation de tels renseignements.
- 4) Je comprends également que les enregistrements vidéo captés lors de la collation des grades pourraient être extraits et utilisés dans le cadre de campagne promotionnelle et de notoriété de l'Université Laval et diffusés par tous moyens et sur toutes plateformes, incluant par l'Internet et la télévision.
- 5) La présente autorisation est valide pour une durée de six mois pour la diffusion des vidéos des cérémonies sur Vimeo et d'un an pour l'utilisation des vidéos dans le cadre de campagne promotionnelle et de notoriété.
- 6) Je reconnais que le défaut de donner mon consentement m'empêchera de participer à ma cérémonie de collation des grades.

Conditions de délivrance du diplôme

La délivrance du diplôme est conditionnelle à l'acquittement intégral des droits de scolarité et des autres frais, ainsi qu'au paiement du loyer au Service des résidences, comme stipulé dans le Règlement sur les frais d'admission et d'inscription de l'Université Laval.

- Je consens à la Webdiffusion de la cérémonie et j'accepte la condition de délivrance du diplôme.

[S'inscrire](#)

Processus d'invitation

Informations supplémentaires

Éléments déclencheurs des invitations :

- Statut DI : 10 février pour les DI du 31 mai 2024 (maîtrise avec mémoire et doctorat seulement) au 31 janvier 2025, progressivement pour les autres.
- Statut ATTENDIPILO/CA : tous les étudiants invités en même temps (10 mars 2025).
- Statut ACCEPTDIPILO (CV) : les étudiants seront invités progressivement lorsque leur dossier sera révisé par les directions de programme et que le statut ACCEPTDIPILO sera attribué.

Processus d'invitation

Informations supplémentaires

- Si le statut change (ACCEPTDIPLO ou ATTENTDIPLO), l'invitation demeure active et le statut CG est attribué dans SHADEGR.
- Une fois invité, un étudiant peut assister à sa cérémonie même s'il n'est pas officiellement diplômé lors de celle-ci.
- Les étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat qui font leur dépôt final au mois de mai seront invités à la collation des grades 2026. Une note sera incluse dans les lettres de la FÉSP (dépôt initial).
- Lors de l'inscription, les finissants pourront choisir entre leur identité légale ou leur identité choisie pour la présentation sur scène. Sur le diplôme, l'identité légale sera obligatoirement utilisée.

Production de rapports :

À compter de la mi-avril, les facultés pourront elles-mêmes produire leur rapport via le menu GYALIST de Banner 9.

Un responsable devra être identifié par chacune des facultés.

Étudiants admissibles

- 31 mai 2024 (DI de la maîtrise avec mémoire et du doctorat seulement)
- 30 juin 2024 au 30 avril 2025 : baccalauréat, maîtrise et doctorat (DI)
- 31 mai 2025 : baccalauréat et maîtrise avec scolarité seulement (DI, ACCEPTDIPLO/CV et ATTENTDIPLO/CA)

Dérogations

Dérogations automatiquement approuvées :

- Étudiants qui diplômeront au terme de la **session d'été seulement** (sauf les étudiants au doctorat ou si le cheminement normal d'une cohorte entière se termine à l'été).
- Invitations générées par la direction de programme ou le BSG.
- Vérification du dossier de l'étudiant obligatoire.
- **Sur demande de l'étudiant seulement et ce, obligatoirement avant la date limite d'inscription.** Cette option ne doit pas être offerte d'emblée à l'étudiant.
- Les étudiants de la **maîtrise avec recherche** devront minimalement avoir fait leur **dépôt initial** afin de pouvoir être invités par dérogation.
- Les demandes provenant des finissants au **doctorat** doivent être acheminées au BSG.

Dérogations

Autres types de demandes :

- Demande présentée par la faculté ou par l'étudiant au coordonnateur de la division des diplômes
- **Sur demande seulement.**
- Décision au cas par cas, selon les balises établies.
- Suivi assuré par le BSG.
- Inscription dans monPortail obligatoire (en tout temps).

Renseignements importants - étudiants

- L'inscription via monPortail est obligatoire : les étudiants non-inscrits seront refusés. Le formulaire inclura un consentement étant donné que les cérémonies seront diffusées.
- Importance d'arriver 60 minutes avant la cérémonie : les retardataires pourraient ne pas être autorisés à participer.

Renseignements importants – défilé universitaire

- La faculté envoie l'invitation de la secrétaire générale à son personnel enseignant. Elle envoie aussi un rappel. Dans les deux cas, M. Eric Couture doit être copié sur le message. Une mention peut aussi être faite lors d'une assemblée des professeurs.
- Le personnel enseignant est invité à s'inscrire en ligne (obligatoire).
- Le formulaire inclura un consentement étant donné que les cérémonies seront diffusées.
- Date limite : le vendredi 13 juin 2025. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite.
- Les personnes non inscrites ne seront pas acceptées lors de l'événement.
- Les retardataires ne pourront faire partie du défilé.
- Le BSG fera parvenir la liste des personnes inscrites à chacune des facultés.
- Le BSG fera un rappel par courriel à tous les participants.

Dates importantes et autres sujets

- Site Internet destiné au personnel des facultés : www.ulaval.ca/collationinfo
- Adresse courriel : collation@sg.ulaval.ca
- Dates importantes (voir document).
- Prix remis lors de la cérémonie
 - Prioriser la cérémonie facultaire
 - Description courte des prix
- Service de photographe
- Lettre d'ambassade
- Site Internet : www.ulaval.ca/collation

Questions et commentaires

